

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17844

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE 7

À l'alinéa 41, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« douze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à maintenir les départs à 52 ans des fonctionnaires dits supers-actifs.

L'ensemble de ces métiers sont avant tout des vocations, des vies entières dédiées au service de la communauté et des autres. Il paraît essentiel de préserver les avantages de ces professions contraignantes tant physiquement que moralement.